

Le Breuil

Bulletin d'informations municipales

www.lamure.fr



La préservation de nos ressources



ÉRIC BONNIER
Maire de La Mure
Conseiller régional

C'est la belle saison à La Mure, avec son programme de festivités qui a bien débuté, les touristes et visiteurs présents, les voyageurs du Petit Train qui fréquentent les commerces locaux, l'exposition 2023 « Le Temps Conté » au Musée matheysin, les fidèles de la Route Napoléon et bien d'autres encore...

Ça bouge à La Mure en cette saison ; avec le beau temps **les chantiers extérieurs avancent** pour la réfection de voiries communales, des restaurations d'édifices ont eu lieu comme le pilier de la halle ou la deuxième tranche du porche du château (voir p.4-5).

Cet été, **la Grande Rue fait l'actualité** dans le cadre du lancement d'une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) ; pour redonner de la vie au cœur historique de la ville, une phase de test a été mise en place temporairement en modifiant les sens de circulation et préserver la halle sous laquelle **divers évènements ont été programmés** (concerts, expositions...) pour animer le quartier les dimanches en fin d'après-midi.

Nous comptons sur votre présence lors des nombreux rendez-vous festifs (**La Mure du Son** les vendredis soir, **Fête du Murçon Matheysin** le 15 août, journée **Associ'Actions** le 2 septembre...) pour une belle réussite de nos animations.

Restons néanmoins très vigilants pour la préservation de nos ressources en suivant régulièrement les directives diffusées en cas « d'alerte sécheresse » et en respectant des restrictions éventuelles pour l'utilisation de l'eau, comme cela a été le cas au cours de l'été 2022. Nous demandons à tous de faire preuve de civisme en ayant **les bons gestes et bons comportements en termes de consommation de l'eau.**

La belle saison n'est pas finie, profitez de notre magnifique région, de ses richesses naturelles, de ses équipements et de ses festivités.

Je vous souhaite **un très bel été à La Mure et en Matheysine.**

« Redonner de la vie au cœur historique »

« HANDYSPENSABLE » LE FORUM DU HANDICAP S'EST TENU À LA MURE

Organisé par la commission « Lien Social et Handicap », sous la houlette de Xavier Ciot (Adjoint délégué à l'Action Sociale) et d'Adeline Faure (Présidente de la Commission), épaulés par les agents du CCAS de La Mure, la première édition du forum HandDysPensable sur toutes les formes de handicaps a eu lieu le 3 juin dernier au complexe Jean Morel à La Mure.



Lancement de la journée par le maire Eric Bonnier.



Une exposition de photos accueillait les visiteurs.

Après le discours d'accueil du maire **Eric Bonnier**, rappelant les enjeux que représentent les actions en faveur des diverses formes de handicaps, la vice-présidente du Département, **Delphine Hartmann**, en charge du Handicap et de l'Autonomie, a pris la parole pour souligner l'investissement et l'implication du Département dans cette thématique. Elle a notamment remercié la ville de La Mure pour cette initiative et cette action concrète : « en parler c'est bien, **mais agir c'est mieux !** »



De nombreux stands pour des contacts et informations.



Deux conférences ont agrémenté le forum.

Tout le monde connaît le terme « handicap », mais beaucoup moins sont conscients des difficultés de **vivre avec les maladies chroniques et invisibles** (sachant que 80% des handicaps sont invisibles !).

La **prévention** est une étape primordiale, **se renseigner** ne coûte rien, **l'anticipation** permet aux familles de réagir de manière plus rapide face à l'évolution d'une situation ou d'une maladie... Ce forum était en partie fait pour ça !

Des stands, des tables rondes, des conférences, des ateliers... se sont déroulés tout au long de la journée.



Visite des stands avec la vice-présidente du Département.

Des sujets aussi variés que les troubles DYS, la réussite scolaire, les parcours emploi-formation, la sensibilisation à l'AVC...

Des familles touchées par le handicap ont pu nouer des contacts auprès des professionnels pouvant répondre à leurs attentes ; et de manière unanime, cette journée a permis de **mettre en relation les acteurs du territoire**.

Un pari réussi pour cette première !

MERCI Un immense merci à tous les organismes et associations partenaires, protagonistes et organisateurs, qui ont animé cette journée : CCAS de La Mure, AFIPH, CAFES, CPAM, Département, Mission Locale, CPTS, IME des Trois Saules, LYPPRA, la Maticena, les associations APEDYS (parents d'enfants DYS), AFVC (Asso. Francophone pour Vaincre la Douleur), ADASIR (insuffisants respiratoires), cAPABles, Jeux Rigole...

ORT-PVD... visite de la DDT !!



Visite à La Mure de la délégation de la DDT.

Le 6 juillet dernier, les agents des services de la DDT (**Direction Départementale des Territoires**) ont effectué une visite à La Mure dans le **cadre des dispositifs ORT-PVD** "Opération de Revitalisation des Territoires" et "Petites Villes de Demain".

Le Maire Eric Bonnier, accompagné de quelques élus, a accueilli la délégation pour une déambulation dans le centre-ville, passant par la Maison des Projets, le centre historique... en évoquant les divers programmes prévus et les axes retenus par l'équipe municipale pour préparer La Mure de demain.

Le personnel de la DDT a amplement félicité la commune pour les initiatives et projets engagés dans le cadre de ces dispositifs.

Ils ont **qualifié La Mure de "très bon élève"** et ont apprécié l'idée de la Maison des Projets, une idée reprise par d'autres communes.

Notre chef de projet ORT sera d'ailleurs interviewé par l'ANCT au niveau national à ce sujet !!

Après la visite, le groupe de la DDT s'est rendu à la gare pour un voyage en Petit Train pour découvrir davantage notre territoire.

Nous profitons de cet article pour rappeler les **heures d'ouverture de la Maison des Projets** : lundi de 9h à 12h30 et jeudi de 14h à 18h.

43 Rue du Breuil.

Des réunions de quartiers pour présenter les élus référents



Réunion du quartier n°6, le 5 juillet à l'École de Musique.

C'était une promesse de campagne : **la nomination de référents de quartiers !** L'année dernière, **7 secteurs ont donc été définis** – présentés dans « Le Breuil » de l'été 2022 avec les référents correspondants. (Retrouver le plan et vos référents de quartiers sur le site de la ville www.lamure.fr (en page d'accueil rubrique « Journal Municipal / Les archives »). Du 31 mai au 5 juillet, quatre réunions ont déjà été **organisées pour rencontrer les habitants**, échanger et répondre aux questions autant sur leur quartier que sur des sujets de la vie municipale en général. Ces réunions permettent aux élus **référents de se présenter et d'être identifiés** par les riverains. Le Maire ouvre la réunion en présentant le bilan de mi-mandat sur l'ensemble des thématiques municipales avant de laisser les Muroises et les Murois s'exprimer sur les sujets de leur choix. De nombreuses **doléances sont prises en compte et enregistrées** par l'équipe municipale afin d'être évoquées en commission pour suites à donner, ou transmises auprès des services pour intervention.

3 nouvelles réunions sont programmées entre septembre et novembre ; les habitants recevront l'invitation déposée par les élus référents dans leurs boîtes à lettres.

13 septembre (quartier n°6), 27 septembre (quartier n°1) et 8 novembre (quartier n°7)

ASSOCIATION HORS DES MURS... POUR LES CHATS ERRANTS ET ABANDONNÉS

Association créée en 2015 pour venir en aide aux chiens errants en Roumanie, Hors des Murs a très vite été sollicitée pour des sauvetages de chats sur l'agglomération grenobloise, et c'est en 2019 que des actions ont commencé en Matheysine grâce à une équipe de bénévoles investis dans la Protection Animale.



Depuis, elle n'a de cesse de sauver, soigner, accueillir et faire adopter des chats et chatons abandonnés sur La Mure et des communes du plateau. L'objectif premier : **stériliser le plus grand nombre de chats**, afin de limiter la reproduction, sachant qu'une femelle peut engendrer 30 chatons sur une seule année !!

Trop de chats abandonnés par leurs propriétaires ne sont ni stérilisés, ni identifiés, ni vaccinés ; et beaucoup d'entre eux

sont porteurs de virus. L'association est régulièrement sollicitée par les habitants pour leur venir en aide.

A savoir : **l'identification est obligatoire depuis 2012**, à défaut, le chat est considéré comme n'appartenant à personne. Depuis un an, la ville de **La Mure a conventionné avec l'association Hors Des Murs et la Fondation 30 Millions d'Amis** pour confier cette mission de stérilisation des chats errants, identifiés comme « chats libres » au nom de la fondation. L'action se poursuit lorsque des besoins se présentent.

Il est rappelé que **l'abandon est considéré comme un acte de maltraitance** et que tout acte de cruauté sur un animal est fortement puni par la loi. **Pour des cas de maltraitance** : vous pouvez les signaler à la Police Municipale ou la Gendarmerie avec des témoignages, photos et vidéos afin qu'une procédure soit engagée. Sinon, le signaler à la SPA du Dauphiné : spad38.enquetes@gmail.com

Deborah Templier (référente sur La Mure)

asso.horsdesmurs38@gmail.com - 06 59 72 25 66

horsdesmurs.weebly.com / [f horsdesmurs38](https://www.facebook.com/horsdesmurs38)

Ensemble, redonnons vie à la Grande Rue

Nous l'avons annoncé dans le précédent numéro du Breuil en mai dernier, dans le cadre de l'Opération de Revitalisation des Territoires (ORT) et du dispositif « Petites Villes de Demain », parmi les nombreuses études lancées par la commune, la Grande Rue, artère historique et emblématique de La Mure, tient une place de choix quant aux réflexions engagées pour de futurs projets et aménagements dans le quartier ancien.



Rien n'est arrêté pour le moment, des idées sont à développer en tenant compte des remarques des riverains, des contraintes qui s'imposent et des observations sur le fonctionnement actuel.

Pour ce faire, la municipalité a organisé le lundi 15 mai dernier, une **journée participative** avec un stand sur le marché, une visite du quartier et une soirée débat... pour interroger les usagers et les riverains de la Grande Rue sur leurs visions, leurs besoins et leurs avis sur le futur de cette rue...

Ce travail a été prolifique et des conclusions ont pu être tirées de cette journée pour avancer sur le projet :

- **Valoriser le patrimoine local** : donner du recul pour observer, partager les informations patrimoniales et changer l'image de la rue.
- **Redonner un usage convivial** : apaiser la circulation, libérer de l'espace, proposer une activité où passer du temps.
- **Faciliter les cheminements** : rythmer la perspective, proposer des choses à contempler, rendre la déambulation plus agréable.
- **Prendre soin des riverains** tout en augmentant le degré d'attractivité de la rue : accompagner le passage de l'espace privé à l'espace public ; respecter la tranquillité des habitants en faisant les bons choix pour construire le projet vers un « mieux-vivre dans le cœur historique ».

A cet effet, la ville a décidé de mettre en place une « **période test** » depuis le **21 juin jusqu'au 10 septembre** ; car une étude poussée sur la structure de la halle et ses fondations a révélé que le passage des véhicules autour du monument le fragilisait et portait atteinte à son intégrité !

Dans le cadre de cette **expérimentation estivale**, la section de la rue au niveau de la halle est devenue "**zone piétonne**" et un nouveau sens de circulation est mis en place dans le quartier.

En fonction des divers retours et remarques qui sortiront de cette phase test, des décisions seront prises sur les suites à donner en maintenant les objectifs suivants :

- **Redonner une place au piéton.**
- **Rendre la rue plus vivante et animée.**
- **Préserver le patrimoine.**
- **Prendre en compte les contraintes du marché.**

Parallèlement à cela, une **OPAH-RU** (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain) est lancée à La Mure notamment sur ce périmètre du centre ancien pour **permettre aux propriétaires** (bailleurs ou habitants) de **réover des logements** en obtenant des **aides financières spécifiques**.



Journée participative le 15 mai 2023.



Remise en place du pilier de la halle.

Pour information : le pilier endommagé il y a deux ans par un véhicule a été restauré et remis en place fin juillet pour redonner à la halle son aspect original. Un chantier qui contribue à l'image de la Grande Rue sur son volet patrimonial. (voir détail p.5)



Pour faire vivre le quartier, **des animations** tels que des concerts acoustiques, expositions ou encore des performances artistiques **sont organisés cet été sous la halle**. A cet effet, nous vous proposons les "**Dimanches de la Grande Rue**" à 18h00 ! Ils ont d'ores-et-déjà commencé depuis le 30 juillet... profitez des prochains rendez-vous **les 20 août et 10 septembre**. Petit restauration sur place.

TRAVAUX ET CHANTIERS... EN IMAGES

Dès la belle saison, les chantiers en extérieur démarrent. Inscrits au Budget Primitif 2023 en section d'investissement, de nouveaux travaux ont pu être réalisés dans de nombreux quartiers de la ville, et d'autres débiteront après l'été.

Réfection des voiries Pose d'un revêtement en bicouche pour une reprise des bandes de roulement sur l'impasse de l'Obiou, impasse de la République et la rue du Château au cours du mois de juin.



Impasse de l'Obiou.



Rue du Château.

Réfection complète de la **rue des Bastions** : revêtement de surface et intervention sur les réseaux. Les travaux ont débuté le 10 juillet.



Impasse de la République.



Rue des Bastions.

Suite aux travaux sur les réseaux d'assainissement au niveau de la **rue des Fossés** et de la **place Docteur Béthoux**, pose d'un revêtement en résine à la place des pavés autobloquants. (Travaux réalisés par le SIAJ)



Place Docteur Béthoux.

Au niveau des voiries communales, c'est **une enveloppe de 150 000 €** qui est inscrite cette année au budget.

Patrimoine

Halle de la Grande Rue : Le chantier pour la restauration du pilier de la halle s'est achevé le 30 juillet.

Le pilier a été reconstitué avec ces morceaux d'origine, consolidé à l'aide d'une tige métallique centrale, puis scellé pour être redressé et repositionné à son emplacement initial. Un travail **commandé par la ville de La Mure et réalisé par l'Université Rurale Montagnarde (URM)**.

En dernière étape sur les deux derniers jours, des spécialistes sont intervenus pour les finitions au niveau du collage en pratiquant la technique japonaise du Kintsugi.

Coût de l'opération : 8 752 €



Technique du Kintsugi pour le pilier de la Halle.



Réalisation d'un escalier sous le porche du château.

Porche du Château de Beaumont : Au printemps 2022, une première phase était lancée pour la restauration du porche du château, face à sa chapelle.

Cette année, c'est la deuxième phase qui a été réalisée avec la création des marches d'escalier sous le porche. Les travaux réalisés par l'URM se sont terminés le 28 juillet, avec la participation de nombreux stagiaires venus pour apprendre les techniques de restauration d'antan.

Scolaire

Pour apporter de la végétation et de la fraîcheur aux élèves de **l'école des Capucins**, une nouvelle clôture a été installée, permettant d'étendre la cour en incluant la surface en herbe et ombragée. Les enfants pourront ainsi évoluer sur un espace végétalisé.



Espace de verdure dans la cour des Capucins.



Ouverture de La Mure du Son le 21 juillet 2023.

Animations... combien ça coûte ?

En pleine saison estivale, c'est la période propice pour les animations de la ville. Elles sont organisées et financées par le **Pôle d'Animation de La Mure (PAM)**

Depuis la Fête de la Musique jusqu'au village de Noël, en passant par les festivités du 13 et 14 juillet, les concerts de La Mure du Son, la Fête du Murçon, la Fête du Sport, les opérations de communications, les frais de fonctionnement, l'animation du label Villages Etapes... **combien coûtent à la ville de La Mure ces animations** gratuites et ouvertes à tous ?

Montants inscrits au budget primitif 2023 pour chaque animation :

Fête de la Musique / 21 juin	1 500 €
Trail des Passerelles	2 600 €
Retraite aux Flambeaux / 13 juillet	2 500 €
Feu d'artifice / 14 juillet	5 500 €

La Mure du Son (6 concerts)	15 000 €
Fête du Murçon Matheysin / 15 août	6 500 €
Fête du Sport / 2 septembre	2 000 €
Village de Noël / 17 décembre	11 000 €

Il faut ajouter à cela les **frais de communication** (9 600 €), et **dépenses diverses** (missions de prestations, SACEM, location et acquisition de matériel... pour près de 9 000 €) Parmi les recettes : le budget général de la commune attribue une subvention de **45 000 €** ; la Communauté de Communes octroie **3 000 €** pour La Mure du Son (événement labellisé) et les mécènes abondent le budget à hauteur de **15 100 €**.

Le centre de loisirs fait le plein !!



Pause ombragée lors des Olympiades du 13 juillet.

Depuis sa réouverture le 1^{er} mars 2023 avec une gestion directe de la ville sous forme de régie municipale, le **Centre de Loisirs de La Mure** qui accueille les enfants de 3 à 11 ans est monté rapidement en puissance avec une fréquentation qui s'est étoffée au fur et à mesure des semaines pour les mercredis et pour les vacances scolaires, sans communes mesures avec les années précédentes.

La nouvelle directrice **Léa Rouag**, et l'adjointe déléguée à la jeunesse **Mary Trapani** sont ravies. C'est un pari réussi !

Cet été, le Centre de Loisirs fait le plein avec un beau programme proposé (sport, nature, lac, rando, petit train, fêtes, jeux, ateliers créatifs...) sur des thématiques variées et originales pour enchanter les enfants.

Pour marquer cette nouvelle formule et affirmer les liens avec les autres centres, une **première édition des Olympiades** a été organisée conjointement par les trois centres de Loisirs de la Matheysine : **La Mure**, Maison Pour Tous de **Susville** et Foyer Pour Tous de **La Motte d'Aveillans**.

Cette rencontre s'est déroulée ce jeudi 13 juillet au stade Zewulko (La Mure) avec la participation de 120 enfants de 3 à 12 ans, en présence des 16 animateurs et des 3 directrices.

Une 15aine d'épreuves était proposée : parcours d'obstacles, tir à la corde, course de sacs, morpion géant...

20 équipes de 6 enfants étaient constituées en mélangeant les structures afin de ne pas créer de compétition entre les communes. Un très beau moment d'échange et de convivialité pour cette première des Olympiades inter centres de loisirs. A refaire !!

Tous les renseignements sur site web de la ville :

www.lamure.fr (rubrique Jeunesse / centre aéré 3-11 ans)



INFORMATION DES SERVICES : QUELQUES RAPPELS UTILES !

ÉTAT-CIVIL

Prise de rendez-vous en ligne pour les passeports et cartes d'identité

Désormais vous pouvez prendre Rdv en ligne et consulter les créneaux disponibles en vous connectant directement sur la plateforme :

<https://gallia-demarches.fr> Lien sur le site de la ville www.lamure.fr (rubrique services en mairie).

Service d'Etat-Civil : 04 76 81 50 60

POLE D'ANIMATION



Le Pôle d'Animation de La Mure organise un **concours de photos** jusqu'au 22 septembre 2023. Thématique imposée : **La Mure Estivale**.

Modalités d'inscriptions : 04 76 81 41 56 ou poleanimation.lamure@orange.fr

Inscrivez-vous, surprenez-nous et proposez vos plus beaux clichés sur votre vision de La Mure en été !

SCOLAIRE



LE MATCH !!

Film tourné avec les élèves de l'école des Capucins... réalisé par Stéphane Touré (parent d'élève).

Ce film réalisé pour le compte de l'école des Capucins dans le cadre du **concours national** « Le foot à l'école » (en lien avec la thématique des jeux paralympiques, l'Education Nationale et la Fédération Française de Football) est devenu **lauréat départemental... et lauréat académique**.

L'année prochaine, il sera en lice pour la **meilleure œuvre nationale**.

Félicitation pour le travail réalisé par Stéphane Touré... une belle mise en lumière de l'école et des élèves des Capucins.

Nous soutenons pleinement cette réalisation et espérons que le prix national pourra lui être décerné en 2024.

URBANISME

Par délibération en date du 22 Mai 2023, le Conseil Municipal de La Mure a décidé de lancer la procédure pour une **Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)**.

C'est une procédure longue qui pourra s'étaler sur plusieurs années avec des étapes échelonnées pour la rédaction définitive d'un nouveau document fixant les règles d'urbanisme sur la commune de La Mure, en tenant compte des nouvelles lois et réglementations.

Un premier débat a eu lieu en Conseil Municipal le 3 juillet dernier sur le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable**.

Des **éléments sont régulièrement mis en ligne** sur le site internet de la ville www.lamure.fr en fonction de l'avancement de la procédure ; ils sont **également consultables** au service d'urbanisme en mairie.

Un cahier de doléances est à disposition du public pour toutes remarques éventuelles.



L'AIDE A L'IMPLANTATION EST UN SUCCÈS

Parce que la vie de la cité passe obligatoirement par la force de son économie, et notamment de son commerce, la municipalité de La Mure a fait de son fer de lance la revitalisation du tissu commercial ou artisanal en centre-bourg.

En vue de sauvegarder le commerce de proximité, de préserver la diversité de l'activité commerciale et d'encourager l'implantation de nouveaux commerces dans la ville, une aide originale a été instaurée en avril 2019 pour **l'implantation d'entreprises commerciales ou artisanales avec vitrine** dans un périmètre défini.

Cette aide est en effet novatrice car elle s'inscrit comme un **soutien financier direct au fonctionnement** de l'entreprise en **participant au loyer du local commercial** sur une durée pouvant aller **de 12 à 18 mois** à compter de la date d'ouverture. **L'aide à l'implantation connaît un vif succès puisque 20 dossiers ont déjà été validés et plus de 53 000 € ont été accordés depuis sa mise en place.**

La dernière convention a été signée le 8 juin 2023 au **Wellness Coffee Shop**, exploité par Rebecca Beraud rue du

Breuil, et le dernier dossier validé par le Conseil Municipal du 3 juillet concernait la brasserie **Beer Truck des Alpes** récemment ouverte à La Mure par Valentin Heutte rue des Alpes. De futurs dossiers sont en attente pour des établissements récemment ouverts ou pour de futurs projets d'implantations sur La Mure.



Signature de la convention au Wellness Coffee Shop.



ÉTAT-CIVIL

1^{er} DÉCEMBRE 2022
AU 30 JUIN 2023

Naissances

Lya TOLEDO, Alba BOURNAY, Ahmed KHE-
DIMI, Kena COCHARD CORNET, Jacob
NDAYIZEYE, Jade BENGHAIT, Valentina ME-
NOTTI, Seth PÉROT BOYER, Kieza FILIPE TO-
MAS, Cataleya PAVIOT, Kamilia CETIN, Sara
KNEZEVIC, Ada INFANTI, Méane BENSA.

Mariages

Mahi TEDJINI et Sevcan YILDIRIM, Fabrice MO-
RACCHIOLI et Sabrina LANVIN, Albert CRET-
TON et Sylvie ARNAUD, Harel MANDIL et Isa-
line GOY, Veli ZEYBEK et Marika CHRISTOPHE.

Décès

Robert MAYOUSSIER, Raymond BARET, Da-
niel PAIRONE, Gabrielle GUERRIEN, Simone
ROUX v. FAURE, Bruna GAIO v. BRANTUS,
Bernard GILMAN, Benjamin CARVALHO,
Jacques MOIRANT, Marie-Thérèse INANTI
v. BLANC, Thérèse FUSTINONI v. PIOVAN,
Edmond CHALOIN, Emile ROUSSET, Jacques
PEPEY, Raymonde RIVAIL v. RIVAIL, Elise
CÉRÉSOLY v. BONTHOUX, André AMARD,
Henri JARCZYK, Bernard BARBARA, Max
PERETTIT, Roger BIZET, Paul BOREL, Pierrot
MATHIEU, Yvette REVOL v. BIESSY, Giuseppe
FERRARA, Jacques REYMOND, Denise BER-
NARD v. PATUREL, Nadia FILIDEI v. GONZA-
LEZ, Patrice LOIODICE, Antoine TABANELLI,
Jacques QUADRI, Jean BOUCARD, Lucienne
BONASSIÉS v. SANDRA, Lucette HONORÉ,
ép. BASSANI, Colette LURAT v. GALVAIN,
Roger PRUNGNAUD, Urbain GONSOLIN,
Flavie MICAELLI v. TERRIER, Maurice MEL-
MOUX, Alphonse NAVARRE, Denise LOSS
v. HAUDOUR, Marcelle CROS, Yvon NA-
VARRO, Yvette BOUREILLE v. ARNAUD,
Madeleine ENRIETTO v. GROFF, Raymond
MANTEL, Stanislaw PEKALA v. GRANGE,
Lionel VINCENT, Michel LAROCHE, Odette
ACHARD ép. PROCURA, Gabrielle PETIT
v. GAGNIERE, Raymond CALVAT, Vincenzo
CAPRERA, Gaston MOREL, Louise POUPON
ép. SIGAUD, Georges ADRIEN, Yves DI RAGO,
Ariane CONVERT ép. FAVETTO, Naciye
YAVUZ ép. SERT, Marie-Thérèse PICOTTO
ép. CLOITRE, Yvette GAUTHIER v. RUELLE,
Nicole BOULANGER, René DEBON, Clau-
dette GAS v. CHEMAIN, Denise MOISAND
v. DURAND, Maurice LOCATELLI, Marthe
ALEX, Denise EYMERY v. REYNIER-CHARLES,
Marcel BERTACCHI, Anna KORCHOUNOVA,
Maria GONCALVES DE SOUSA, Denise PILU-
DU v. BOUTEILLON, Félix DINALE, Raymond
CAVALIÉ, Eric GACHELIN, Georges BER-
NARD, Fabienne TOUENS v. BASSETO, Marc
CORMONS, Eric DUASO, Marie-Thérèse
ROCHAS v. GARNIER, Georges PONCET,
Violette GAUCHAT v. FONTEBASSO, Jean
THIEBAUX, Jean ANDRIEU, Yvette MAZET
v. ORTIZ, Françoise HYNKO ép. BERARD,
Gilbert REBREYEND, Paul RAMI, André GER-
VAISE, Aimée GAY ép. ROUX, Daniel BOR-
GIS, Claude RICHARD, Jean-Claude DELPUI,
Henri HUMBLLOT, Arlette HERNANDEZ
v. FEUILLASSIER.

2023 : 40 ans et 60 ans de jumelages

L'année 2023 permet de célébrer un double anniversaire dans le cadre du jumelage entre La Mure et Marktredwitz.

60 ans pour le jumelage entre nos lycées... et 40 ans de jumelage entre nos communes.



Hôtel de Ville aux couleurs du Jumelage.

C'est en 1963 que Jean Pellissier, proviseur du **Lycée de La Mure** (aujourd'hui Lycée de la Matheysine) et Heinz Zahn, professeur de français (devenu proviseur) au **Lycée Otto Hahn** de Marktredwitz officialisait l'échange entre les deux établissements français et allemand. **60 ans déjà !!**

Vingt ans plus tard, en 1983, ce sont les maires de nos deux communes, **Claude Péquignot et le Baron de Lindenfels** qui affirmaient conjointement cette volonté de créer un véritable **jumelage entre La Mure et Marktredwitz** ; une initiative qui s'est concrétisée et pérennisée avec les maires et municipalités successives pour parvenir cette année aux **40 ans de ce jumelage**.



Réception à La Mure le 27 mai 2023.

Aujourd'hui, les deux maires, **Eric Bonnier et Oliver Weigel** entretiennent ces liens précieux entre les deux communes, soutenus par leurs conseils municipaux, et épaulés par les comités de jumelages présidés actuellement par **Elizabeth Goubet** (à La Mure) et **Florian Gelius** (à Marktredwitz).

À l'occasion de ces anniversaires, **l'année 2023 a donné lieu à des réceptions et festivités** entre les lycées et les deux villes.

Une belle délégation et des lycéens allemands ont été accueillis à La Mure lors du week-end de Pentecôte avec des réceptions en mairie et au Lycée de la Matheysine, un voyage en Petit Train et une rencontre de football.

Du 14 au 16 juillet, c'est **la délégation muroise qui s'est rendue à son tour à Marktredwitz** pour la traditionnelle fête de la vieille ville, en présence d'élus murois, de membres du Comité de Jumelage et d'une équipe de jeunes du Football Club Sud-Isère.

De beaux moments d'échanges avec nos homologues allemands et **une amitié confortée entre nos deux communes**.

Sans attendre les prochains anniversaires, les rendez-vous sont d'ores-et-déjà donnés pour de futures rencontres.



Réception à Marktredwitz le 14 juillet 2023.

WWW.LAMURE.FR



VILLAGES ÉTAPES
Circuit de Tourisme Européen

Mais
aussi...



Pôle d'animation
de La Mure



Mairie de La Mure
@Ville_LaMure

Le Breuil est une publication éditée
par la mairie de La Mure.

Directeur de la publication : Eric Bonnier
Rédacteur en chef : Raphaël Bouvier
Conception : www.basdecasse.fr.
Imprimerie Montagnes, 3 250 exemplaires.